



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
2018

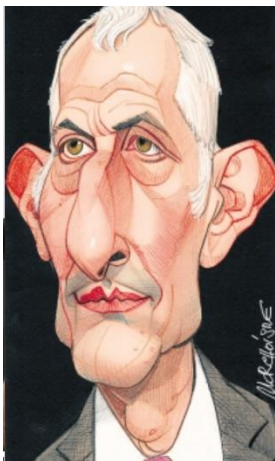
RENDEZ-VOUS
avec l'avenir



Fédération des syndicats de travailleurs du rail



Election de Novembre, un enjeu majeur pour la SUGE et pour l'EPIC SNCF !!!



Le projet d'organisation de la SNCF à l'horizon 2020



Après avoir découpé la SNCF en 3 EPIC en 2014, voilà que la SUGE est maintenant sortie du groupe SNCF.

- ✓ Vous pouvez constater que les petites antennes commencent à fermer.
- ✓ Vous pouvez constater que la formation se détériore au nom de la sacro-sainte rentabilité.
- ✓ Vous pouvez constater qu'il est de plus en plus compliqué d'obtenir une mutation (changer de service ou de site)
- ✓ Vous pouvez constater la détérioration que le service a subi.

Quel SYNDICAT ne vous a jamais menti ? Quel Syndicat vous a défendu en 2014 et lesquelles ont négocié la fin de la SNCF ?

Faudra-t-il attendre d'être dans une impasse, comme cela est aujourd'hui le cas du FRET, pour voir plus d'agents de la maîtrise, ou bien des cadres, postuler sur les listes SUD-Rail ?

En 2014 SUD-Rail vous a défendu, en 2016 SUD-Rail vous a défendu, en 2018 SUD-Rail était également partout. Vos délégués SUD-Rail se sont exprimés dans la presse. Ils vous ont informé en distribuant des tracts. Ils étaient présents lors des AG pendant les mouvements sociaux. Ils étaient à l'initiative de nombreuses actions sur tout le territoire. Si la SNCF est aujourd'hui explosée, si le statut est en phase d'être vidé vous le devez à ceux qui ont appelé à la grève mais qui ont brillé par leurs absences lors des mouvements sociaux... Inutile de les nommer vous les connaissez...

SUD-Rail n'a pas été représentatif lors du dernier mandat, c'est à vous de changer la donne !!!



NOUS NE NÉGOCIERONS PAS LE POIDS DE NOS CHAÎNES !
NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE

La fin des CHSCT, une catastrophe pour les salarié-e-s... Les agents de la SUGE pourraient en être des victimes !



Pensez-vous que, sans y être obligé par les CHSCT, la SNCF aurait rénové les vestiaires dans de nombreuses ex région SNCF ? En 2007 des agents se changeaient dans des salles de coffres à armes, des vestiaires qui n'avaient pas de ventilation, des sanitaires qui n'étaient que trop souvent nettoyés qu'une fois par semaine, au mieux, par un salariés d'une entreprise privée qui ne lui en donnait pas les moyens...

Alors que Macron s'affiche aujourd'hui comme le grand défenseur de la vie des français, c'est sous ce prétexte qu'il limite la vitesse à 80 km/h ; au niveau de l'Union Européenne, il y a 26 000 morts sur les routes. Alors que l'on recense 130 000 morts par cancers liés au travail en UE, le gouvernement français n'a rien trouvé de mieux que de supprimer les CHSCT (mais aussi les DP et le CE).

Le 01 janvier 2019, il n'y aura donc plus de CHSCT à la SNCF, juste des commissions du CSE, avec des périmètres immenses et une méconnaissance des problèmes locaux... Ce sont les conséquences des ordonnances Macron de septembre 2017, **approuvées par la CFDT et non dénoncées par l'UNSA !!!**

Qui peut penser que ce gouvernement s'inquiète de la santé des travailleurs ?

Pourtant, il y a tant de souffrance chez les salarié-e-s, tant de maladies liées aux conditions de travail (rythme de travail, stress, vie familiale, etc...) pour les cheminot-e-s de la SUGE combien ont divorcé, sont tombés malades, ou pire encore, tant d'accidents de travail dus à la productivité à outrance... et toutes ces réorganisations et cette fameuse épée de Damoclès qui pèse sur chaque agent de la SUGE, dans et en dehors des heures de services.

La perte des CHSCT est une régression sans précédent pour l'ensemble des salarié-e-s de tous les collèges, donc la SUGE !

Nos directions vont désigner plein d'experts, ou « collaborateurs », afin de faire croire qu'elle s'occupe de la Sécurité de « son » personnel... mais ces gens-là seront aux ordres. Il n'est pas difficile de comprendre comment la direction arrangera ses petites affaires avec la sécurité, les accidents de travail et la prévention. **Voilà les conséquences de la politique du gouvernement, associé à la servilité des « collaborateurs » qui nous dirigent !**

Alors oui, le vote électronique pour élire vos représentant-e-s des salarié-e-s au CSE, du 16 au 22 novembre, est un véritable enjeu pour notre filière !

Voter SUD-Rail, c'est contribuer à construire notre défense, tout en lançant un message clair à la direction de la SNCF !

